



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 décembre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures.

Suite au récent accident survenu sur la Moselle à hauteur de l'écluse de Münden en Allemagne, de nombreux bateliers se retrouvent actuellement coincés sur leurs bateaux. Selon un article paru le 12 décembre 2024 dans le « Luxemburger Wort », cinq bateaux seraient bloqués sur la Moselle luxembourgeoise. Leurs occupants, parfois des familles, se voient ainsi dans l'impossibilité de rentrer chez eux et peuvent avoir des difficultés à s'octroyer des biens de première nécessité comme de l'eau potable.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Combien de passagers demeurent actuellement sur les bateaux bloqués sur la Moselle luxembourgeoise ?
- Quels services apportent leur aide à ces personnes bloquées ? Le CGDIS a-t-il été sollicité en la matière ? Y a-t-il eu concertation entre les autorités régionales concernées ?
- Les communes au bord desquels se trouvent les navires en question ont-elles été impliquées dans l'aide à apporter aux bateliers et à leurs familles ?
- Quelles sont les indemnisations que peuvent espérer les bateliers victimes de cet accident par le biais de leurs assurances et de celles des responsables de l'accident ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député